

■ **F.D.B. CARRELAGE Sàrl**, à Vernier, exploitation d'une entreprise de pose et de vente de carrelages, etc (FOSC du 24.04.2001, p. 3020). La société est dissoute par suite de faillite prononcée par jugement du Tribunal de première instance du 09.09.2002. Par conséquent sa raison sociale devient: **F.D.B. CARRELAGE Sàrl, en liquidation**. La procédure de faillite ayant été clôturée, la société est radiée d'office.
Journal no 3323 du 18.03.2003
(00916972 / CH-660.1.903.000-6)